



**Allier Habitat**  
Office Public de l'Habitat

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

[www.allier-habitat.fr](http://www.allier-habitat.fr)



# 2018



---

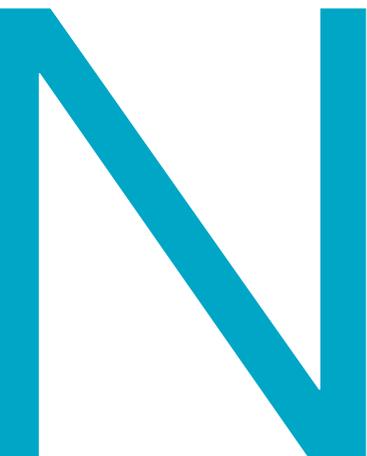
# Rapport d'activité 2018

## Allier Habitat

---

# Sommaire

Edito.....	<b>3</b>
Gouvernance.....	<b>4-5</b>
Allier Habitat au cœur du département .....	<b>6</b>
Une organisation au service des locataires et des collectivités locales.....	<b>7</b>
Temps forts 2018 .....	<b>8</b>
Chiffres clés .....	<b>9</b>
La mission et les savoirs faire d'Allier Habitat .....	<b>10</b>
Allier Habitat, acteur économique de l'Allier .....	<b>11</b>
Un ambitieux programme de rénovation .....	<b>12-15</b>
Allier Habitat engagé dans la rénovation énergétique.....	<b>16</b>
Loger et accompagner .....	<b>17-18</b>



Notre Office départemental est l'acteur de référence des politiques de l'habitat dans l'Allier. Fidèle à sa vocation sociale depuis sa création en 1950, il est aujourd'hui, par la gestion de son parc immobilier, par les constructions, rénovations, réhabilitations, un organisme majeur du territoire. Implanté dans 150 communes, logeant plus de 11 000 Bourbonnais, il donne à voir, à travers ce rapport 2018, une palette de compétences très variée.

Bien plus qu'un opérateur de l'habitat, il est le garant d'une proximité renforcée en direction des locataires. Par son organisation décentralisée, il se veut le partenaire des Communautés de communes, des EPCI, des habitants. Mais rien ne serait possible sans nos équipes qui s'engagent à apporter sur le terrain un service de qualité au quotidien. Ni sans le concours de nos administrateurs qui veillent à la bonne marche de notre institution. Car pour aménager, bâtir, entretenir, rénover, innover, il faut des hommes et des femmes de conviction. De la ténacité. Mais aussi, encore et toujours, des moyens financiers et des entreprises expertes en leur domaine.

En 2018, je crois pouvoir dire une fois de plus qu'Allier Habitat a participé à l'attractivité du Bourbonnais. Sa situation financière s'est considérablement améliorée grâce à une gestion rigoureuse. Elle n'a en rien altéré sa capacité d'investissement. En effet, notre rôle est de voir loin, tout en gérant le quotidien, et de dépasser les obstacles, renouveler nos forces pour continuer à servir aussi bien nos résidents que nos partenaires. Le chantier de la Résidence de Presles, entre autres, est une opération majeure. Un programme de rénovation urbaine d'envergure de 30 millions d'euros. Ou encore les opérations de revitalisation des centres bourgs et coeurs de ville.

Soucieux du développement durable, nous pensons aussi à la planète et à la réduction de la consommation énergétique tout en maintenant le confort thermique de nos locataires. C'est pourquoi, 1200 logements seront rénovés jusqu'en 2020, pour une enveloppe de 50 millions d'euros. Nous innovons aussi, avec le raccordement de la chaufferie bois de Presles en direction des résidences de ce quartier de Cusset.

Par ailleurs, nous agissons pour la cohésion sociale, avec plus de 15 000 heures d'insertion à notre actif, pour le seul programme de Presles. Enfin, s'il ne fallait retenir qu'un chiffre, ce serait les 15 millions d'euros que nous avons investis dans l'économie locale, au titre de l'année écoulée, auprès de 250 entreprises, artisans et commerces. La preuve concrète qu'Allier Habitat est aussi un acteur économique de référence !

Allier Habitat retrouve son équilibre, travaille beaucoup, je suis confiante pour son avenir.

**Catherine CORTI, Présidente**

# Gouvernance

## GOVERNANCE ET COMMISSIONS

Composé de 23 membres, le Conseil d'Administration définit la politique générale d'Allier Habitat, décide des orientations en matière de politique des loyers et d'évolution du patrimoine. Il vote le budget et approuve les comptes. Il missionne le Directeur général pour conduire cette politique.

En place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, il est présidé par Catherine Corti, Vice-Présidente au Conseil départemental, en charge de l'habitat et de l'urbanisme. Danièle Mousset en assure la Vice-Présidence.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 6 Conseillers départementaux

- Catherine Corti,
- Annie Corne,
- Jean-Paul Dufregne,
- Jean-Sébastien Laloy,
- Pascal Perrin,
- Véronique Pouzadoux.

### 7 personnalités qualifiées, eu égard à leur compétence en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de financement, dont 3 ayant la qualité d'élus

- Chantal Badin, personne qualifiée,
- Dominique Baguet, personne qualifiée,
- Stéphane Coppin, élu à Ebreuil,
- Mauricette Lespiaucq, personne qualifiée,
- Roger Litaudon, maire de Varennes-sur-Allier,
- Danièle Mousset, élue à Bessay-sur-Allier,
- Bruno Pelardy, désigné par la Caisse des Dépôts et Consignations.

### 1 représentant d'association d'insertion

- Claude Cugnet, représentante d'une association d'insertion.

### 5 personnalités qualifiées désignées par les institutions habilitées :

- Marie-Thérèse Cidère, désignée par le syndicat CGT,
- Gilles Da Costa (du 1<sup>er</sup>/01/18 au 27/03/18) et François Grandjean (du 28/03/18 au 31/12/18), désignés par Action Logement Services,
- Joël Favier, désigné par l'UDAF,
- Jacques Lachaise, désigné par le syndicat FO,
- Serge Soudry, désigné par la CAF.

### 4 représentants élus par les locataires :

- Jacqueline Esain, CNL
- René Borand, CNL
- Gisèle Barichard, CNL
- Moustapha KAFIL, AFOC



---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

présidé par Catherine Corti, s'est réuni 5 fois au cours de l'année.

---

## LE BUREAU

présidé également par Catherine Corti, s'est réuni 10 fois en 2018, pour examiner les questions liées au développement, aux ventes, aux aspects financiers et aux emprunts.

Il comprend les membres suivants :

- **Dominique Baguet,**
- **Gisèle Barichard,**
- **Claude Cugnet,**
- **Mauricette Lespiaucq,**
- **Danièle Mousset,**
- **Véronique Pouzadoux.**

---

## LES COMMISSIONS

**La commission d'appel d'offres** a siégé 7 fois au cours de l'année 2018 + 1 jury.

**La commission technique** qui examine les dossiers d'appel d'offres, dont le montant est inférieur aux seuils des commissions d'appel d'offre, s'est réunie 11 fois.

**La commission d'attribution des logements**, présidée par M. Dominique Baguet, administrateur à Allier Habitat, s'est réunie 35 fois en 2018 et a étudié 2072 dossiers.

### **Le Conseil de concertation locative**

s'est réuni 4 fois en présence des représentants de locataires désignés par les associations CNL, AFOC et CGL.

Il a permis d'échanger sur les sujets suivants :

- Nouvelles dispositions réglementaires et impacts pour AH et les locataires
- Evolution des loyers
- Projets de réhabilitations
- Charges locatives
- Vie des résidences et incivilités
- Election des représentants des locataires
- Regroupement des offices
- Révision du Plan de concertation locative



# Allier Habitat

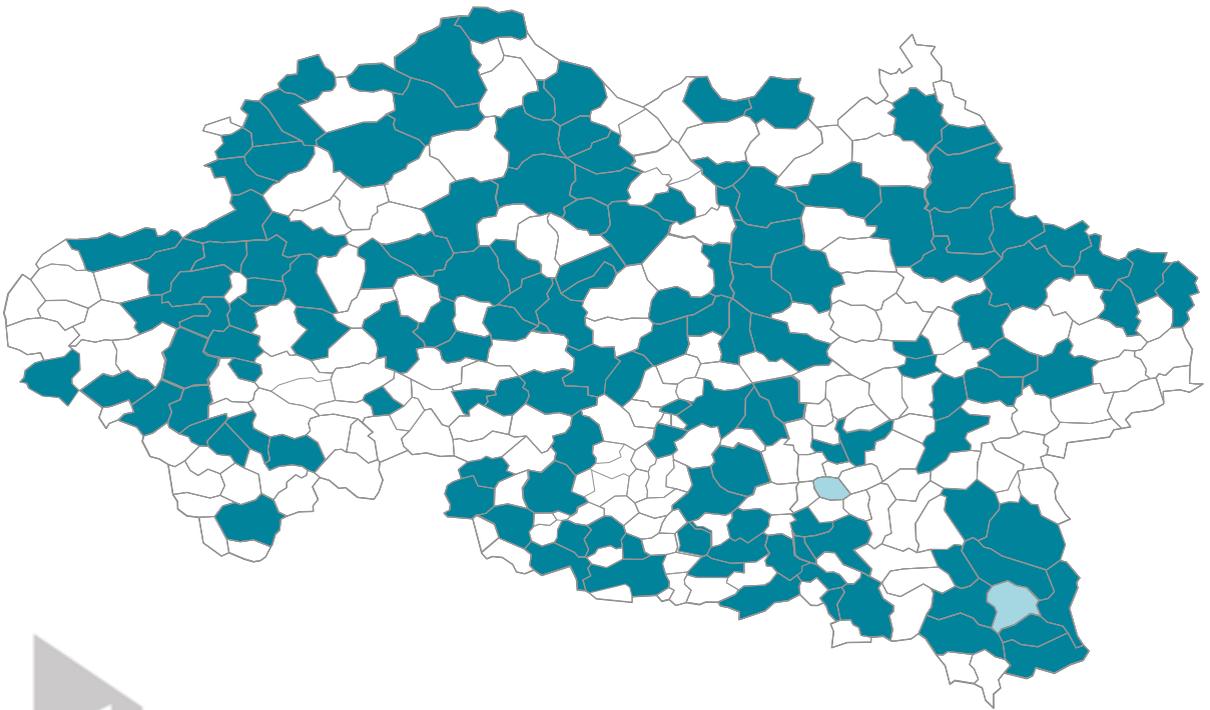
## au cœur du département

**Allier Habitat est le premier acteur de la politique départementale en matière d'habitat.**

**Sa mission, en tant qu'opérateur social, est de développer une offre adaptée dans les communes bourbonnaises.**

Aussi bien présent en milieu rural que dans les zones urbaines, Allier Habitat propose 5 147 logements diversifiés sur l'ensemble du département, dont 4 698 logements locatifs et 449 logements foyers.

## « NOTRE PATRIMOINE »



**Allier Habitat a également noué un lien étroit avec le monde associatif** en créant ou rénovant des foyers pour personnes handicapées, des foyers spécialisés, des maisons relais et d'accueil, des maisons de retraites, une Maison d'Accueil Rurale destinée à des Personnes Âgées (MARPA) et des foyers de jeunes travailleurs.

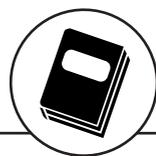
# Une organisation de proximité

## au service des locataires et des collectivités locales



Allier Habitat, Office Départemental de l'Allier, bénéficie de 3 agences décentralisées :

- L'agence de Cusset, comptant 2 500 logements.
- L'agence de Domérat, comptant 1 000 logements.
- L'agence de Moulins, comptant 1 100 logements.



## LES EFFECTIFS D'ALLIER HABITAT

Allier Habitat dispose d'effectifs stables. En 2018, l'office a employé 83 personnes dont 57 salariés de droit privé, 26 agents de la fonction publique et 1 contrat de professionnalisation.

Une cinquantaine de collaborateurs sont positionnés en proximité :

- Les Agents de proximité assurent une veille sur les résidences et effectuent le ménage.
- Les Chargés de clientèle gèrent la commercialisation des logements et les aspects administratifs des locataires.
- Les Chargés de secteur gèrent l'entretien des résidences et la relation aux locataires.

Pour répondre aux différents objectifs territoriaux, le Directeur général s'est appuyé en 2018 sur 4 directions :

### Direction développement et patrimoine

- Développement
- Patrimoine

### Direction des affaires générales

- Gestion Locative et contentieux
- Communication
- Administration : Moyens Généraux et informatique
- Ressources humaines

### Direction finances et comptabilité

- Finance
- Comptabilité
- Quittancement et charges locatives

### Direction opérationnelle des Territoires

- Agence Cusset
- Agence Domérat
- Agence Moulins
- Qualité

# Les temps forts en 2018



- **LE 1<sup>ER</sup> PETIT DÉJEUNER** organisé à la RU, Avenue du Drapeau à CUSSET, le 5 octobre 2018 : Allier Habitat va à la rencontre de ses locataires.

- **LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES**, le 6 décembre 2018 - M. BORAND et Mme ESAIN (CNL) / Mme TAMIN (AFOC) / M. BERTHON (CGL), élus représentants des locataires.



- **LES RÉHABILITATIONS** : Le quartier de Presles, la résidence Le Bouzol (visite du logement témoin), la résidence La Source (réunion des locataires).



- **LA RENCONTRE/INFORMATION** en présence des entreprises, des maîtres d'œuvre et de la CCI de l'Allier, sur la question de la dématérialisation des marchés, organisée par Allier Habitat le 11 octobre 2018 au siège.

- **DÉMOLITIONS POUR LA RÉHABILITATION** du quartier de Presles à Cusset et de la rue Grenet à Bellerive-sur-Allier.



- **LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE** Mme Véronique JOLY, en poste depuis le 28 septembre 2018.

- **NOUVEAU SIÈGE** : déménagement pendant la semaine du 17 au 21 septembre 2018, au 15 rue de Villars à MOULINS.



# Les chiffres clés

**5147**

logements sur  
143 communes

**15 M€**

investis sur  
le département  
de l'Allier

**4122** baux  
**11 163**

et  
personnes logées

**23,5 M€**

de Chiffre d'affaires

**700**

nouveaux locataires

Vacance financière  
hors démolition :

**6,93 %**

Un résultat  
à hauteur de

**1,2 M€**

**83**

collaborateurs  
au service des  
locataires et  
des collectivités

Taux de recouvrement  
des loyers :

**94,85 %**



## UNE SITUATION FINANCIÈRE POSITIVE

Chiffre d'affaires

**23,5 M€**

Actif net

**242 M€**

Autofinancement

**2,8 M€**

Coûts de  
fonctionnement  
maîtrisés

**989 €/**  
**LOGEMENT**

La loi de finances de 2018 a lourdement impacté les ressources d'Allier Habitat, notamment du fait de la baisse des APL et de la Réduction de Loyer Solidarité (RLS) applicable aux Organismes de Logements Sociaux (OLS). En effet, en 2018, le bailleur a dû faire face à une réduction de ses recettes à hauteur d'un million d'euros, et devra se préparer à une baisse de deux millions d'euros de ses recettes en 2020. Cette situation remet en cause le modèle économique du logement social et impactera fortement la stratégie d'Allier Habitat, notamment en matière de production et de réhabilitation.

# La mission et les savoirs-faire d'Allier Habitat

## LA MISSION

**En tant que bailleur social, Allier Habitat a pour vocation de répondre aux enjeux territoriaux en matière d'habitat. C'est pourquoi l'Office s'est donné comme mission de proposer des logements de qualité à un coût modéré, accessibles au plus grand nombre et plus particulièrement à ceux qui ne pourraient se loger dans le secteur privé. Pour cela, cet acteur s'engage à proposer des logements neufs mais également à réhabiliter et rénover des logements déjà existants afin de faire revivre des quartiers ou des ensembles souvent abandonnés et de réduire les dépendances énergétiques.**

## LES SAVOIRS FAIRE D'ALLIER HABITAT

- Aménager,
- Construire des logements locatifs, ou en accession sociale,
- Construire des équipements, des foyers, des résidences pour personnes âgées,
- Conduire des opérations de rénovation urbaine,
- Intervenir en centre-bourg et cœur de ville pour accompagner les communes dans leurs projets de redynamisation de leur centre,
- Loger, accompagner, apporter des services,
- Gérer des logements pour le compte des communes,
- Faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités.



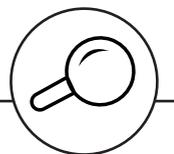
# Allier Habitat Acteur économique de l'Allier



## MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ATTRIBUÉS EN 2018

- Construction de 26 logements boulevard Denière à VICHY
- Construction de 25 logements impasse du Vernet à VICHY
- Construction de 25 logements résidence Pont-Barraux à SAINT-YORRE
- Construction de 6 logements lotissement Les Grassots à THIEL-SUR-ACOLIN
- Construction de 6 logements séniors résidence Le Sigilon à GANNAT
- Construction de 2 logements SAINT-CLEMENT
- Acquisition-amélioration de 8 logements rue du Capitaine à VICHY
- Réhabilitations de 12 logements lotissement de l'Espinasse à HAUT BOCAGE
- Réhabilitation de 40 logements résidence Clair Matin à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- Réhabilitation – résidence Rénovation Urbaine à CUSSET
- Réhabilitation de 29 logements résidence Le Champ de la Clé 1 à VILLEFRANCHE D'ALLIER

# Un ambitieux programme de rénovation



## FOCUS SUR LA RÉHABILITATION DU QUARTIER DE PRESLES, À CUSSET

**es travaux de réhabilitation du quartier de Presles ont débuté en 2018. Menés conjointement avec Vichy Communauté, qui a la charge des travaux d'aménagements extérieurs (voiries et espaces verts), Allier Habitat a rénové 13 bâtiments, soit 364 logements, et procédé à la démolition de 2 bâtiments et d'une entrée de bâtiment, correspondant à 78 logements.**

Cette opération rentre dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU), porté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). La convention, signée le 20 septembre 2018, fixe les axes de développement suivants :

- l'ouverture du quartier et sa résidentialisation,
- la mixité sociale et la reconstitution de l'offre,
- l'accompagnement des habitants au changement.

Entre avril 2018 et décembre 2018, l'entreprise générale DUMEZ AUVERGNE a effectué :

- la réhabilitation de 108 logements (Bâtiments H, F, K, A et B),
- la démolition de l'entrée 5 du bâtiment I (14 logements), avec une phase de désamiantage,
- l'isolation extérieure des bâtiments F et H.

Les travaux dans les logements concernent :

- la mise en sécurité ou la mise aux normes de l'électricité,
- le remplacement des équipements sanitaires et robinetterie (meuble évier, lavabo, douche, toilettes),
- l'embellissement des pièces humides, y compris le couloir avec la mise en place d'un sol souple acoustique,
- le remplacement des colonnes d'eaux usées et eaux vannes,
- la mise en place d'une ventilation mécanique,
- l'individualisation du réseau de chauffage pour les bâtiments F et H,
- la condamnation du plancher chauffant et la mise en place de radiateurs pour le bâtiment K.

Les travaux se sont entièrement déroulés en site occupé. Cependant, les locataires ont eu la possibilité de déménager dans des logements de courtoisie, entièrement équipés, pendant la durée des interventions.

La démolition du bâtiment G a débuté quant à elle début novembre 2018. Les logements démolis seront en partie reconstruits dans l'agglomération de Vichy (Boulevard Denière et Impasse du Vernet).

Pour accompagner les locataires pendant la réhabilitation, plusieurs réunions ont été mises en place. Des cafés chantiers ont été organisés avant le démarrage des travaux par Allier Habitat, l'entreprise DUMEZ et le centre social La Passerelle. Il s'agissait d'un temps d'échange avec les locataires d'un ou plusieurs bâtiments pour expliquer les travaux à venir. Des visites techniques individuelles ont permis d'échanger avec chaque locataire sur les travaux de leur logement en présence du chargé de relation locataire de DUMEZ et de la chargée d'opération d'Allier Habitat.

A la fin des travaux dans les bâtiments, une réunion dans le hall de l'immeuble a été organisée pour avoir le retour des locataires sur le déroulement des travaux. La première a eu lieu en 5 décembre 2018 et d'autres s'effectuent au cours de l'année 2019.

#### **Les travaux se poursuivent en 2019 avec :**

- la fin de la démolition du bâtiment G,
- la démolition du bâtiment M,
- la réhabilitation des logements et des communs,
- les façades des bâtiments A, B, C et D

#### **Les activités 2018 à retenir sont :**

Allier Habitat a souhaité favoriser l'implantation de services, au coeur de la résidence, en contribuant à l'ouverture de la maison de justice dans ses locaux, en mai 2018.



---

## FOCUS SUR LA RÉHABILITATION DES 106 LOGEMENTS DE LA RÉSIDENCE LA SOURCE, À DOMPIERRE-SUR-BESBRE

**P** réalablement au démarrage des travaux de réhabilitation des 106 logements de la Résidence La Source, une réunion de présentation aux locataires, en présence de l'entreprise Eiffage et de l'architecte, a eu lieu en février 2018.

Les travaux préparatoires ont démarré en mars de la même année, afin d'installer le chantier et de réaliser deux logements témoins. Entre avril et juin 2018, les visites techniques d'état des lieux avant travaux, ont été organisées dans chaque logement. Elles avaient pour objectif de relever les détails techniques du logement et de recueillir les problématiques des locataires. Ces visites ont été réalisées conjointement avec l'ensemble des acteurs du chantier : maître d'œuvre, entreprise, chargée d'opération et responsable de la MOUS d'Allier Habitat.

Les travaux effectifs dans les logements ont commencé dans le bâtiment F (30 logements) en septembre 2018, suivant le phasage suivant :

- Création de la colonne gaz et installation des chaudières
- Travaux de plomberie sanitaires et électricité
- Travaux d'embellissement des sols et murs

Fin décembre 2018, les travaux des logements du bâtiment F ont été réceptionnés.

Dans le bâtiment E (20 logements), les travaux de chauffage ont été terminés et le remplacement des menuiseries extérieures engagé.

Des réunions sur sites ont lieu chaque semaine pour le suivi du chantier. Une collaboration continue entre les services d'Allier Habitat (MOUS et Chargée d'opération) ont permis de gérer de manière réactive les problématiques des locataires durant les travaux.



*Avant rénovation*



**Travaux réalisés dans les 106 logements sont les suivants :**

**TRAVAUX COMMUNS AUX 3 PIÈCES**

- Remplacement sols PVC
- toile de verre + peinture sur murs et plafonds
- Remplacement des bouches VMC

**CUISINE**

- Dépose du chauffe-eau
- Installation d'une chaudière murale gaz à condensation
- Installation d'un robinet ROAI
- Remplacement du meuble évier et mitigeur
- Remplacement des PC existantes et installation de 4 PC supplémentaires
- Pose d'un plafonnier
- Remplacement et déplacement de la réglette au dessus de l'évier
- Remplacement de la faïence (carreaux 20 x 25 cm, hauteur 60 cm)

**SDB**

- Remplacement de la baignoire par bac à douche 90 x 90 cm
- Remplacement et déplacement lavabo par meuble vasque + miroir + éclairage
- Installation d'un radiateur sèche serviettes
- Remplacement faïence

**WC**

- Remplacement WC avec chasse d'eau double débit

# engagé dans la rénovation énergétique

Allier Habitat s'est fixé pour objectif de réhabiliter près de 2 500 logements d'ici 2020.



Ce plan de rénovation est orienté vers des mesures destinées à diminuer les dépendances énergétiques des locataires.

Il s'est concrétisé en 2018 avec notamment :

- La réalisation d'un diagnostic thermique de près de 500 logements individuels sur tout le département.
- Le remplacement de l'isolation des combles de 286 logements.
- Le remplacement des menuiseries extérieures sur 235 logements.
- Le remplacement des portes palières par des portes avec de meilleures performances thermiques et de sécurité sur 355 logements.
- Le remplacement de chaudières gaz individuelles sur 227 logements.

- La réhabilitation thermique de 3 résidences :
  - Résidence de Presles à CUSSET : 364 logements.
  - La résidence La Source à DOMPIERRE SUR BESBRE : 106 logements.
  - La résidence Le Bouzol à GANNAT : 68 logements.



## LOGER ET ACCOMPAGNER LES LOCATAIRES

Allier Habitat loge actuellement 11 163 personnes, dont 28% d'entre eux ont des ressources inférieures à 60% du plafond ressources\*. L'office offre un véritable parcours résidentiel en favorisant les mutations pour répondre à l'évolution de la situation des locataires, ainsi que les acquisitions de logements. En 2018, 98 demandes de mutations ont été satisfaites sur 700 attributions.

*\*Le plafond de ressources pour l'attribution d'un logement social correspond à un salaire de 1900€ pour une personne seule, et de 3600€ pour un ménage de 4 personnes.*

### Accompagner les locataires

Allier Habitat a recruté une assistante sociale pour accompagner les locataires dans l'accès et le maintien dans leur logement.

198 locataires ont été accompagnés au travers du Fonds de Solidarité au Logement (FSL) en 2018.

L'office a également mis en place un partenariat avec plus de dix associations pour favoriser l'accès au logement de publics spécifiques (personnes âgées, en insertion, mineurs non accompagnés...).

# Loger et accompagner



## DÉVELOPPER LE DIALOGUE AVEC LES LOCATAIRES ET AMÉLIORER LA VIE SOCIALE SUR LES RÉSIDENCES

Trois petits-déjeuners (Cafés locataires) ont été organisés en 2018 :

- La RU à CUSSET, le 5 octobre 2018.
- La Source à DOMPIERRE-SUR-BESBRE, le 16 novembre 2018.
- Les Solins à BOURBON L'ARCHAMBAULT, le 14 décembre 2018.



## QU'EST-CE QU'UN « CAFÉ LOCATAIRE » ?

Les cafés locataires ont été initiés en octobre 2018. Ils permettent aux agences décentralisées d'Allier Habitat d'organiser chaque mois un petit-déjeuner, sur une résidence, afin de rencontrer en toute simplicité les locataires. Les cafés locataires visent à développer les échanges directs sur les points d'améliorations ou les dysfonctionnements de leur vie dans leur résidence et leur logement.

Participent à la réunion : L'agence, le directeur des territoires, et parfois même la Présidente.

Les clients sont globalement satisfaits de cette initiative. Le taux de participation est supérieur à celui constaté lors des rencontres organisées en salles de réunion. Ces événements permettent d'offrir un éclairage sur la vie des résidences, et de mieux se connaître et d'améliorer la qualité du service rendu.

**En 2018, sur le secteur de Presles, des cafés chantiers sur le même principe ont été organisés en présence de l'entreprise Dumez et de la Mairie, pour présenter les travaux de réhabilitation.**



---

## CONCERTATION AVEC LES LOCATAIRES AVANT RÉHABILITATIONS

- Réhabilitation de la résidence  
Le Bouzol à GANNAT  
(68 logements).

**83 %**

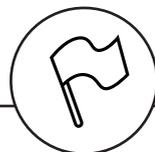
des locataires qui se sont exprimés ont voté favorablement pour le programme de réhabilitation.

- Réhabilitation de la résidence  
La Source à  
DOMPIERRE-SUR-BESBRE  
(106 logements).

**78 %**

de locataires ont voté favorablement pour le programme de réhabilitation.

Allier Habitat organise régulièrement des concertations avec les associations de locataires, notamment au travers du Conseil de Concertation Locative (CCL), qui s'est réuni 4 fois en 2018.



---

## GESTION DES INCIVILITÉS

La présence du personnel de proximité dans les agences décentralisées permet de réagir rapidement face aux incivilités ou troubles de voisinage.

Lorsque les actions de prévention, de médiation ou de rappel aux devoirs du locataire n'aboutissent pas, des procédures sont engagées.

Parmi les actions de prévention, Allier Habitat a notamment installé un dispositif de vidéo surveillance sur la résidence la Plaine Bodin à Yzeure.



[www.allier-habitat.fr](http://www.allier-habitat.fr)

Allier Habitat - 15 rue de Villars - CS 50706 - 03007 MOULINS Cedex  
Tél. 04 70 44 47 70 - [accueil@allier-habitat.fr](mailto:accueil@allier-habitat.fr)

